



Pour l'accès aux soins et le droit de se soigner

Mobilisons nous !

Novembre 2023



Le parcours de soins est devenu le parcours du combattant et la Seine et Marne est un territoire plus que sinistré. Afin de « faire des économies », le gouvernement et ses alliés libéraux ont détruit l'offre des soins, en fermant des services, en livrant aux intérêts privés des pans entiers de l'offre de soins publique, en dévalorisant les métiers du soins devenus peu attractifs du fait de la dégradation des conditions de travail et des sous effectifs.

La Seine-et-Marne sinistrée dans le domaine de l'accès aux soins :

Nombre de médecins pour 100 000 habitants,
toutes spécialités **96^{ème} sur 101 départements :**

- France entière : 338 (+19 en 10 ans)
- Seine et Marne : 199 (-14 en 10 ans)

Densité généraliste : le 77 occupe la **dernière place.**

- **91,39 pour 100 000 habitants** en Seine et Marne contre 240 à Paris et 154 en France métropolitaine
- Pour que les seine-et-marnais aient la même offre de soin que sur le reste du territoire, **il manque 1750 médecins à notre département**

44% des généralistes de France refusent de nouveaux patients. Ils sont 86% en Seine-et-Marne ! Source : UFC – Que choisir (nov2019)

Dentistes :

- **49,9 pour 100 000 en S et M.** contre 148 à Paris, 65,08 sur l'ensemble du territoire ;

Ophthalmologues :

- en 2022, il y avait 80 ophtalmos en Seine et Marne. Il en faudrait 44 de plus pour atteindre la densité moyenne relevée sur l'ensemble du territoire national ;

Psychiatres :

- en 2022, il y avait 13,1 psychiatres pour 100 000 Seine-et-marnais. Il en faudrait 135 de plus (+41,11%) pour atteindre la densité moyenne relevée sur l'ensemble du territoire national ;

Infirmiers diplômés d'État : 98^{ème} sur 101

- 575 pour 100 000 habitants en S et M contre 1560 en France tous modes d'exercice confondus
- 96 infirmier.es salarié.es hospitalier.es pour 100 000 habitants en Seine-et-Marne contre 182 en moyenne sur l'ensemble du territoire. La Seine-et-Marne est 99^{ème} sur 101 (chiffres 2021).

Orthophonistes :

La Seine-et-Marne n'en compte que 284 au lieu de 524 au vu de la population. Pour rejoindre la densité nationale l'effectif devrait augmenter de 84%.

Marre de chercher un médecin ? Marre de faire des kilomètres pour se soigner ?

Marre de payer des dépassements d'honoraires pour se faire soigner ?

Les Seine et Marnais ne sont pas des citoyens de seconde zone !

Rassemblement à l'appel des organisations syndicales de retraités

CGT-FO-CFTC-CFE/CGC-FSU et FGR

Samedi 25 novembre 2023 à partir 10h à la préfecture de Melun

La CGT revendique notamment :

- La création d'un CHU en Seine-et-Marne.
- Accroître le nombre de places pour former des jeunes pour supprimer réellement le numerus clausus.
- La création de centres de santé publics pluridisciplinaires employant des personnels salariés.
- L'interdiction des dépassements d'honoraires
- L'arrêt du pillage et de la casse de la Sécurité Sociale
- Le 100% sécu (prise en charge de l'accès aux soins pour tous et toutes)
- Le développement de l'offre de soins
- La revalorisation des métiers du soins et l'amélioration des conditions de travail.
- Le maintien de l'Aide Médicalisée d'Etat, sans conditions de ressources, pour les travailleurs migrants.

Des solutions existent, mais pas le courage des forces politiques libérales au pouvoir.

Il faut partager les richesses créées par le travail :

Entre avril et juin 2023, d'après un recensement du gestionnaire d'actifs Janus Henderson, les 1200 plus importantes entreprises mondiales cotées en bourse ont redistribué 568,1 milliards de dollars en dividendes à leurs actionnaires, soit un bond de 4,9% par rapport à la même période en 2022.

La France fait mieux encore que cette tendance mondiale : Janus Henderson y estime à 49,5 milliards de dollars (**environ 46 milliards d'euros**) le montant des dividendes reversés aux actionnaires par les grands groupes du CAC 40 : un record pour le pays.

Réinjecter une partie de ces dividendes pour reconnaître le travail, augmenter les salaires et créer de l'emploi pour améliorer les conditions de travail permettrait des ressources supplémentaires à la sécurité sociale et une meilleure prise en charge par la sécurité sociale.

Il faut répondre aux besoins :

La CGT estime qu'il faut créer 704 000 emplois pour répondre aux besoins liés aux secteurs de la perte d'autonomie, l'Action sociale et la santé.

(Voir argumentaire CGT flashcode ci-contre)



Pour améliorer les conditions de travail, reconnaître le travail et les qualifications des salariés de ce secteur pour le rendre ainsi efficace et attractif 49,2 Milliards d'€ sont nécessaires.

49,2 Milliards d'€, c'est un an de dividendes pour les seuls actionnaires du CAC 40.

49,2 Milliards d'€, c'est 1,8% des richesses créées par le travail (PIB 2022).

49,2 Milliards d'€, c'est 1/3 des aides publiques aux entreprises versées sans contreparties en termes d'emplois, d'augmentation des salaires ou d'égalité entre les femmes et les hommes.

Branche	Emplois		Coûts estimés		
	Emplois actuels	Créations d'emplois nécessaires	Revalorisation des emplois existants	Créations d'emploi revalorisés	Total
Perte d'autonomie	967 000	+ 223 000	12 Milliards €	6,9 Milliards €	18,9 Milliards €
Action sociale	306 000	+ 154 000	3,8 Milliards €	8 Milliards €	11,8 Milliards €
Santé	861 000	327 000	5,8 Milliards €	12,8 Milliards €	18,5 Milliards €
Total	2 134 000	704 000	21,6 Milliards €	27,7 Milliards €	49,2 Milliards €

Se soigner est un droit fondamental pour TOUS !

Actifs, Chômeurs et Retraités, Il est urgent d'agir pour nos droits !

D'ici à 2030, 2000 médecins franciliens partiront en retraite et seulement 900 étudiants sont en formation pour les remplacer.

Rassemblement à l'appel des organisations syndicales de retraités CGT-FO-CFTC-CFE/CGC-FSU et FGR

Samedi 25 novembre 2023

à partir 10h à la préfecture de Melun

Contacts ud@cgt77.fr - 01 64 14 26 77 – <https://udcgt77.fr> Facebook : Udcgt-SeineetMarne